

Diffusion : Site de Ty Yann

Note d'information 25.110
Le 19/05/2025

Réf : DC/AH/CLB

TY YANN – MODIFICATION DU STATIONNEMENT DES SALARIÉS SUR LE PARKING DU POLDER

Dans le cadre de l'évolution de la politique de BrestPort, **l'accès au parking du site du Polder sera prochainement modifié.**

À compter de cette mise en œuvre, l'entrée principale ne pourra plus être empruntée. L'accès au parking devra s'effectuer via l'arrière du parking en passant par les barrières de vérification, conformément au schéma ci-joint.



Afin de permettre l'identification des salariés de la Fondation ILDYS autorisés à accéder au site, un système de macaron d'identification va être déployé.

Chaque salarié se verra attribuer un **macaron nominatif comportant son matricule, à apposer de manière visible sur le pare-brise de son véhicule.**

Les macarons seront à retirer auprès de votre cadre de service.

Nous vous remercions de votre coopération et vous invitons à anticiper cette évolution en prenant connaissance des modalités pratiques indiquées sur le schéma ci-joint.

Comptant sur votre compréhension, nous restons disponibles pour toute précision.

David COGEN
Directeur général délégué

